



GAS Global Audit Services SA, Genève

**ASSOCIATION EUROPE-CHARMILLES
GENEVE**

RAPPORT D'ORGANE DE REVISION

SUR LE CONTROLE RESTREINT

ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 2025



**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale des membres de
l'ASSOCIATION EUROPE-CHARMILLES, GENEVE**

Genève, le 5 mars 2026

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds et annexe) de l'ASSOCIATION EUROPE-CHARMILLES, GENEVE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels a été effectué par un autre organe de révision qui a émis son rapport en date du 8 mai 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux dispositions légales, aux directives étatiques et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

GAS Global Audit Services SA

Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée
Réviseur responsable

Alain Gimmi
Expert réviseur agréé

Annexe : comptes annuels

Association Europe - Charmilles**Bilan****au 31 décembre 2025**avec chiffres de l'année comparative
en francs suisses

ACTIFS	<i>Notes</i>	2025	2024
Actifs circulants			
Caisse		1 700	1 543
Banque		297 743	104 729
Débiteurs divers		13 219	5 174
Stock		500	500
Comptes de régularisation actif		9 778	7 413
Total actifs circulants		322 942	119 359
Actifs immobilisés			
Caution Loyer		200	–
Total actifs immobilisés		200	–
TOTAL ACTIFS		323 142	119 359
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme			
Créanciers		200	4 388
Créanciers sociaux et fiscaux		904	–
Comptes de régularisation passif	6	81 415	73 277
Total capitaux étrangers à court terme		82 519	77 665
Fonds affectés			
Fonds affectés "Permanence Sociale"	7	50 000	–
Fonds affectés "Insertion Professionnelle"	7	130 000	–
Total fonds propres		180 000	–
Fonds propres			
Résultats reportés		41 693	36 246
Résultat de l'exercice - Bénéfice / (perte)		18 930	5 447
Total fonds propres		60 623	41 693
TOTAL PASSIFS		323 142	119 359

Association Europe - Charmilles



Compte de résultat

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

avec chiffres de l'année comparative

en francs suisses

REVENUS D'EXPLOITATION	2025	2024
Subventions		
Subvention Etat de Genève	80 000	50 000
Subvention Ville de Genève	102 000	102 000
Total subventions	182 000	152 000
Dons privés		
Dons fondations privées	184 500	67 700
Autres dons	9 000	8 500
Total autres produits	193 500	76 200
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION	375 500	228 200
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges d'activités		
Charges directes d'activités et de projets	30 149	22 037
Charges de coaching	11 735	16 666
Charges d'assistance et aides ordinaires	11 221	12 200
Total charges d'activités	53 105	50 903
Charges de personnel		
Charges de personnel (salaires et charges sociales)	80 547	132 357
Autres frais de personnel	690	3 030
Total charges de personnel	81 237	135 387
Autres charges d'exploitation		
Frais de bureau et d'administration	13 579	12 993
Frais d'informatique et logiciels	8 950	–
Charges de publicité	3 337	2 318
Honoraires fiduciaires et réviseurs	15 774	8 821
Autres charges de fonctionnement	588	14 916
Total autres charges d'exploitation	42 228	39 048
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	176 570	225 338
RESULTAT NET (avant produits exceptionnels)	198 930	2 862
Produits exceptionnels	–	2 585
RESULTAT NET (avant variation des fonds affectés)	198 930	5 447
- Attribution aux fonds affectés	-260 000	–
+ Utilisation/dissolution des fonds affectés	80 000	–
Total variation des fonds affectés	-180 000	–
RESULTAT NET (après variation des fonds affectés)	18 930	5 447

Association Europe - Charmilles

Variations des fonds affectés

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses



2025	01.01.	Attributions	Utilisations	Transferts internes	31.12.
Fonds affectés					
Fonds affecté - Insertion Professionnelle	-	210 000	-80 000	-	130 000
Fonds affecté - Permanence Sociale	-	50 000	-	-	50 000
Total fonds affectés	136 861	260 000	-80 000	-	180 000
Fonds propres					
Résultats reportés	36 246	-	-	5 447	41 693
Résultat de l'exercice - Bénéfice / (perte)	5 447	18 930	-	-5 447	18 930
Total fonds propres	41 693	18 930	-	-	60 623

Association Europe - Charmilles

Annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses



1. Description de l'entité

Organiser des activités sportives, culturelles et socio-éducatives, accessibles gratuitement à l'ensemble de la population du quartier, afin de favoriser l'intégration des personnes en situation de difficulté sociale.

Œuvrer pour l'intégration sociale, la citoyenneté et la cohésion sociale à travers des actions ouvertes à toutes et tous, tout en apportant un soutien concret sous forme d'aides alimentaires et de dons.

Créer un environnement inclusif, respectueux de la diversité, où chaque individu peut se sentir reconnu, valorisé et soutenu.

Accompagner les jeunes en situation de décrochage scolaire, de précarité ou de vulnérabilité sociale, en vue de favoriser leur insertion socio-professionnelle.

Renforcer le lien social, améliorer la qualité de vie des habitant·e·s et développer des synergies interinstitutionnelles, en s'appuyant sur l'expertise et l'engagement de ses membres.

Collaborer activement avec d'autres organisations et associations poursuivant des objectifs similaires et œuvrant dans des champs d'activités connexes.

Son siège est situé dans le canton de Genève.

2. Organisation

L'Assemblée Générale est l'organe souverain de l'association.

Le comité assure la direction exécutive.

Le comité s'organise de manière autonome et désigne un/e trésorier/ère.

	2025	2024
Président	Amid Benjamaa	Amid Benjamaa
Vice Président	Jacques Etique	Jacques Etique
Secrétaire	Véronique Martin	Véronique Martin
Trésorier	Merwan Sari	Merwan Sari
Coordinatrice	Souad Benjamaa	Souad Benjamaa

L'association est valablement représentée par la signature d'un membre du comité, notamment le président.

Les membres du comité ne sont pas rémunérés pour leur activité au sein de l'association.

3. Statut fiscal

L'association est reconnue d'utilité publique et bénéficie d'une exonération d'impôt cantonal et communal, ainsi que d'impôt fédéral direct.

4. Organe de révision

L'Organe de révision est la Fiduciaire Global Audit Services située à Genève, dont le mandat a commencé en 2026 (pour audit 2025).

Les honoraires provisionnés pour l'exercice 2025 se montent à CHF 3'250 (en 2024, honoraires Fiduciaire Bonnefous s'élevaient à: CHF 3'307.85).

5. Principes comptables

5a Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers de l'association Europe - Charmilles ont été établis conformément aux dispositions applicables du Code des obligations et aux exigences de l'Etat et de la Ville de Genève pour les entités subventionnées.

5b Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

5c Débiteurs

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, sur la base des factures émises par l'association pour des prestations réalisées à la date de boucllement

Association Europe - Charmilles

Annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses



5d Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

5e Fournisseurs et créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du bouclage.

5f Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

5g Dons, cotisations et subventions

Les dons, cotisations et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

Concernant l'utilisation des subventions et dons, l'année budgétaire correspond à l'année scolaire. L'utilisation des subventions et des dons est donc prévue pour la période du 1er septembre au 31 août.

6. Comptes de régularisation (actif et passif)	2025	2024
Produits à recevoir	-	-
Charges payées d'avance	9 778	7 413
Total comptes de régularisation actif	9 778	7 413
Produits reçus d'avance	70 000	45 000
Charges à payer	11 415	28 277
Total comptes de régularisation passif	81 415	73 277

7. Fonds affectés

7.a Le fond affecté Permanence Sociale a été créé durant l'exercice 2025. Il a pour but de financer l'activité de permanence sociale, afin d'offrir des consultations sociales aux membres de l'association, et de les aider à accéder aux informations sur les thèmes de la santé, du logement, des démarches administratives, ou des aides financières.

7.b Le fond affecté Insertion Professionnelle a été créé durant l'exercice 2025. Il a pour but de financer l'activité d'aide à l'insertion professionnelle pour les jeunes à la recherche d'un emploi.

8. Prestations bénévoles

Les prestations bénévoles sont estimées à 1'500 heures pour l'année 2025.